

DANS CE NUMERO

ACTUALITE

Le sol : mon premier outil de travail

ZOOM

Life Green Sheep : pour diminuer l'empreinte carbone des élevages ovins

DOSSIER

Résultat des essais céréales 2022

OBSERVATOIRE

Trajectoires des exploitations en bovin viande du bassin Limousin entre 2014 et 2020

TERRITOIRE

GIEE CELMAR : viser l'autonomie alimentaire pour l'engraissement des bovins

EDITO

Le conflit actuel autour de la mer noire a créé des tensions sur le marché des matières premières et notamment sur celui des céréales.

Ces tensions ont entraîné une augmentation forte du prix des aliments.

Parallèlement, la situation climatique que nous subissons depuis le début de l'année a impacté l'autonomie alimentaire de nos exploitations.

Malgré l'augmentation considérable du prix des intrants, ceux-ci restent nécessaires pour produire nos cultures et je suis persuadé qu'il est important pour nos exploitations de garder une certaine part de surface destinée à la production de céréales. Vous trouverez dans ce numéro les résultats des suivis réalisés sur cette campagne.

Un travail important reste à conduire pour mettre en place des itinéraires qui nous permettent de réduire le plus possible les charges sans trop impacter le potentiel de rendement.

Je vous encourage à consulter les résultats de ces essais et à contacter nos conseillers pour échanger avec eux sur ce sujet.

Ils pourront ainsi vous conseiller sur le choix des cultures et sur la conduite à tenir en fonction de votre situation ainsi que du contexte pédoclimatique dans lequel se trouve votre exploitation.

Ces moments d'échanges permettront également de vous accompagner sur les orientations à prendre au niveau de vos assolements par rapport à la future PAC. N'hésitez pas à les solliciter !

*Pascal LEROUSSEAU
Président de la Chambre d'agriculture
de la Creuse*

ACTUALITE



Le sol, mon premier outil de travail

P.4

- L'analyse de sol est un outil d'aide à la décision (OAD) pour la conduite de la fertilisation des sols agricoles
- Des formations pour s'améliorer sur la gestion de ses sols

ZOOM OVINS

- Life Green Sheep, pour réduire son empreinte carbone
- Astra ovin pour améliorer ses conditions de travail

P.6



DOSSIER



Céréales : Résultats des essais céréales 2022

P.8

1. Trois variétés à l'étude
2. Résultats de la plateforme triticales biologiques

Observatoire



Trajectoires des exploitations en bovin viande du bassin Limousin entre 2014 et 2020

P.16



ACTUALITE

Les analyses de fourrages, c'est reparti !

P.19

TERRITOIRE

GIEE CELMAR : Viser l'autonomie alimentaire pour l'engraissement des bovins

P.20



REGARD

Les produits locaux en cuisine... Des moments d'échanges et de partage

P.24



CHAMBRE D'AGRICULTURE de la CREUSE



Magazine trimestriel réservé aux abonnés des GDA de la Creuse

Directeur de publication : Pascal LEROUSSEAU

Comité de rédaction : Line DAUPHIN, Nathalie DEGEORGES, Philippe DUCOURTHIAL, Sabine DURUDAUD, Frédéric GOUZONNAT, Bruno SIMON

Certains articles et actions de ce numéro ont été soutenus par :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

la CREUSE le Département



Actualité

Le sol, mon premier outil de travail

Le sol est un système vivant. Il est important de bien le connaître et d'en prendre soin afin qu'il puisse continuer d'assurer ses fonctionnalités naturelles ainsi qu'une bonne disponibilité de nutriments pour favoriser la productivité des cultures.

L'analyse de sol est un outil d'aide à la décision (OAD) pour la conduite de la fertilisation des sols agricoles.

Selon le type d'analyse il est possible d'évaluer :

- Les caractéristiques physiques du sol, pour connaître sa capacité à mobiliser et à fournir les éléments minéraux nécessaires aux plantes.
- La composition chimique, pour avoir la teneur en éléments minéraux présents dans la terre.

L'analyse physique ou granulométrique permet de connaître la taille et la proportion des particules d'argile, de limon, de sable et d'éléments grossiers.

Ces données, associées à la teneur en matière organique, donnent une idée du comportement du sol en termes de perméabilité, de plasticité et de tassement.

Les analyses de terre basiques (environ 53 € HT) permettent de connaître :

- Les caractères physicochimiques, tels que le pH, la CEC (capacité d'échange cationique), le taux de saturation et la matière organique.
- Les minéraux (phosphore, potasse, magnésium et calcium).
- Si besoin, les oligoéléments.

Au vu des résultats obtenus, deux préconisations peuvent être faites :

- La fertilisation en phosphore et potasse à apporter selon la culture et les rendements envisagés. La moyenne des sols creusois, ces dix dernières années, montre des teneurs inférieures de 40% pour la potasse et 30% pour le phosphore par rapport aux teneurs souhaitées
- L'apport d'amendement calco-magnésien le mieux adapté (cuit, sec, humide...) selon le pH, les réserves du sol et le taux de saturation.



Votre sol n'est donc pas un support mais votre premier outil de travail et il faut en prendre soin.

Dans cet objectif votre Chambre d'agriculture met l'accent sur le sol, l'agronomie et la fertilisation en vous proposant :

- Le prêt de matériel de prélèvement ou un service complet avec prélèvement, remise de résultats et préconisations (frais d'analyses à la charge de l'exploitant).
- Des visites de plateformes de démonstration ou d'essais.
- Des analyses gratuites pour les jeunes agriculteurs à travers le chéquier installation.
- Des formations financées par VIVEA.



Des formations pour s'améliorer sur la gestion de ses sols

Les formations, déjà en place, portent sur divers thèmes tels que les bases sur le sol, la vie du sol, les bases de la fertilisation, les méthodes d'observation, le choix des engrais et amendements...

Elles s'intitulent :

- « Analyser son sol pour mieux le connaître ».
- « Observer son sol pour mieux le connaître ».

Une analyse de terre sera offerte par la Chambre d'agriculture à chaque participant.

Attention, un délai d'un mois est nécessaire au laboratoire pour nous remettre les résultats. Si vous êtes intéressé, il est donc préférable d'anticiper la campagne de prélèvements et vous faire inscrire rapidement auprès de vos conseillers agricoles.




Fin 2022, deux nouvelles formations seront mises en place :

- « L'azote dans tous ses états », allant de la fabrication des engrais jusqu'au choix des engrais ou des produits de substitution.
- « Effluent d'élevage du bâtiment à la plante », sur la connaissance des effluents d'élevage, leur utilisation et l'épandage. Pour la formation sur l'azote, le coût d'une analyse de reliquat d'azote sera pris en charge par la Chambre d'agriculture.

CONTACT & INFORMATIONS

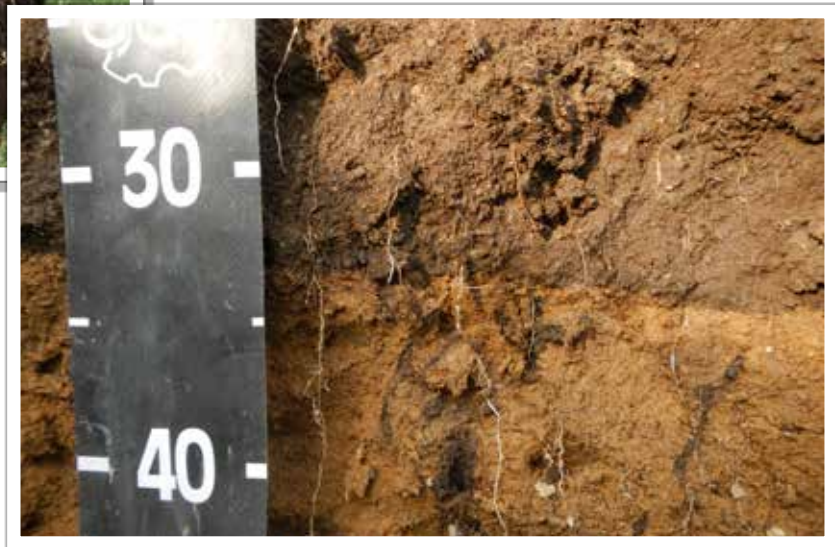
Contactez votre conseiller sur votre antenne Chambre d'agriculture ou Christophe LAVILLE ou le service formation :

 Christophe LAVILLE
Conseiller spécialisé en
agronomie

 07 71 07 44 62

 Service formation

 05 55 61 50 36





Zoom ovins

Life Green Sheep, pour réduire l'empreinte carbone des élevages ovins en Europe

La Chambre d'agriculture de la Creuse est l'un des 31 partenaires européens du projet Life Green Sheep.

La première action de ce programme a pour objectif de constituer un

observatoire de l'empreinte carbone et des performances de durabilité des ateliers ovins viande et lait.

Pour les éleveurs intéressés par cette démarche, nous réalisons un diagnostic Cap'2ER niveau 1.

Celui-ci permet de mesurer les contributions positives, l'empreinte carbone et le bilan Azote simplifié de l'atelier ovin.

Objectif : réduire l'empreinte carbone de la viande ovine et du lait de brebis de 12% tout en assurant la durabilité des exploitations

Pour les exploitations qui souhaitent réduire leur empreinte carbone, elles peuvent s'engager sur le plus long terme.

Après un premier diagnostic plus complet Cap'2ER niveau 2, un plan d'actions est proposé à l'éleveur à l'échelle de l'exploitation.

Au terme de 5 ans, un nouveau diagnostic CAP'2ER est effectué pour mesurer les émissions de GES évitées par la mise en place des nouvelles pratiques.



CONTACT & INFORMATIONS

Si cette démarche vous intéresse :

 Service ovin de la Chambre d'agriculture de la Creuse

 05 19 37 02 06

Astra ovin pour des solutions concrètes pour alléger le travail d'astreinte en élevage ovin

Ce projet réunit 19 partenaires du développement, de l'enseignement et de la recherche dont la Chambre d'agriculture de la Creuse à l'échelle du Massif Central.

Il est structuré autour de quatre axes de travail.

- Des enquêtes en élevage afin de quantifier le travail d'astreinte et d'identifier des innovations
- Des essais dans les sites expérimentaux : moins de temps pour l'alimentation du troupeau
- Des tests en élevage : des lutttes courtes
- Une communication des solutions identifiées

La Chambre d'agriculture de la Creuse a réalisé des bilans travail dans des exploitations mixtes bovins - ovins.

Ceci a permis d'établir des références pour cette typologie d'élevage et d'identifier des leviers pour réduire le travail d'astreinte.

Des fiches solutions pour alléger le travail d'astreinte en élevage ovin sont en cours de rédaction.

Elles traitent des lutttes courtes, des systèmes de production basés sur le pâturage et la mise en place d'un pâturage tournant dynamique.

Une large communication des solutions identifiées et de leurs intérêts est prévue prochainement.



États des sols

Résultats des essais céréales 2022

Une campagne marquée par un printemps doux et sec

Après un été 2021 humide et frais, les semis de la nouvelle campagne se sont passés dans de bonnes conditions (malgré des Réserves Utiles faibles sur la moitié nord du département). Si des pluies régulières ont favorisé la germination des céréales, il a fallu attendre fin novembre - début décembre pour que les Réserves Utiles en eau des sols reviennent à la normale. Même si on a enregistré des températures négatives de temps en temps, la douceur de cette fin d'année fut marquante (19.5°C le 31 décembre à Felletin).

Les 200°C base 1^{er} janvier ont été atteints vers le 5 mars, avec 10 jours d'écart sur le sud du département. Les céréales ont atteint le stade épis 1cm fin mars avec des conditions printanières, suivies d'un temps hivernal la première semaine d'avril qui est venu stopper temporairement ce démarrage rapide. Les premiers apports d'engrais ont bien été valorisés.

Les conditions climatiques favorables ont fait « galoper » les stades et l'épiaison des orges fut précoce. Mais le manque de pluies du début d'année, cumulé avec une sécheresse en avril, a engendré les premiers stress hydriques accentués par le coup de chaud du 15-20 mai et celui du mois de juin. Ceci a eu un impact sur les céréales, surtout en sol léger où on a pu observer des régressions de talle. Les différentes interventions ont été réalisées généralement dans des conditions correctes.

Côté maladies, les orges étaient globalement saines, les blés et triticales étaient plus impactés et ont pu être gérés par les protections fongiques. Par la suite, les pluies de fin juin ont fait exploser les maladies de fin de cycle, ce qui a entraîné des pertes parfois importantes sur les céréales non protégées.

Les premières récoltes d'orge ont été très précoces avec des moissons qui ont débuté dès la mi-juin dans le nord du département. Celles-ci ont été perturbées par les orages de fin juin, ce qui a fait baisser la qualité du grain et de la paille.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, on constate des rendements très hétérogènes en fonction des zones du département et des types de sols avec des PS plutôt faibles.

La Chambre d'agriculture de la Creuse remercie l'ensemble des agriculteurs qui mettent à disposition leurs parcelles pour la mise en place des essais conduits par les conseillers ainsi que les différents semenciers pour la fourniture d'échantillons.

Quelques caractéristiques des variétés

Cette année, 3 essais variétés ont été réalisés sur le département : Triticale, Orge d'hiver et Blé tendre. Chaque essai a été conduit avec un bloc traité fongicide et un bloc non traité afin de voir la résistance aux maladies des différentes variétés testées. Malheureusement l'essai blé ayant grêlé, nous n'avons pas pu valoriser les résultats.

NB : Les rendements mentionnés sont les rendements mesurés sur les différentes bandes en pleine parcelle et non des rendements parcelles entières.

● Pour le triticale :

Dans l'ensemble les rendements sont moyens et les PS faibles, en cohérence avec les conditions climatiques de l'année et la faible Réserve Utile en eau du sol (RU=49) de la parcelle. On peut observer un écart important entre la zone traitée et non traitée cette année sur certaines variétés moins résistantes aux maladies.

Ramdram : Très bon rendement grain et paille dans notre essai, variété de tête de réseau Arvalis. Attention à la sensibilité aux maladies (oïdium) 20 qx d'écart entre zone traitée et non traitée dans l'essai.

Lumaco : Deuxième rendement dans l'essai cette année, PS le plus élevé. Attention à la sensibilité aux maladies (rynchosporiose).

RGT Rutenac : Rendement grain au-dessus de la moyenne, bon PS par rapport à la moyenne, tolérance aux maladies en baisse cette année.

Ruche : Variété en retrait dans notre essai cette année. Rendement grain dans la moyenne, PS le plus faible, variété avec une montaison tardive.

Bilboquet : Rendement grain en dessous de la moyenne, PS moyen.

RGT Gwendalac : Variété 2021, rendement en dessous de la moyenne, assez sensible aux maladies.

Brehat : Rendement grain en dessous de la moyenne, bonne résistance aux maladies (écart traité non traité le plus faible).

Vuka (Variété Agriculteur) : Rendement grain en retrait. Sensible à l'oïdium.

● Pour l'orge d'hiver :

L'essai a été réalisé sur une parcelle avec une bonne RU de 65 et une bonne profondeur de sol (77cm en moyenne). Les PS ainsi que le rendement paille ont été impactés par les conditions climatiques en fin de cycle.

LG Casting : 2 rangs, très bon rendement grain et paille, sensible à la ramulariose, non tolérante à la JNO.

Maltesse (Variété Agriculteur) : 2 rangs, variété présente depuis 2015, bon rendement grain et paille. Ecart traité non traité le plus élevé. Sensible à la rouille naine.

LG Caïman : 2 rangs, variété inscrite en 2021, bon rendement, un peu faible en paille, tolérante à la JNO.

KWS Exquis : 6 rangs, variété inscrite en 2021, rendement décevant, un peu faible en paille, tolérante à la JNO.

Amandine : 2 rangs, rendement grain et PS en dessous de la moyenne, peu d'écart traité non traité. Attention tout de même à la sensibilité à la ramulariose.

Noblesse : 2 rangs, rendement grain en dessous de la moyenne, rendement paille dans la moyenne, bon PS et PMG le plus élevé. Bon profil sanitaire.


RGT Segontia : 2 rangs, variété inscrite en 2017, rendement grain faible, variété précoce, tolérante à la JNO.

CONTACT & INFORMATIONS


Pour plus d'informations sur ces essais ou pour des conseils techniques sur la mise en place des céréales d'automne et le choix des variétés, contactez le conseiller de votre Antenne.

Vous pouvez également contacter le service Agronomie - Environnement de la Chambre d'agriculture :

 **Lucile HANRYON**

 **05 19 37 00 75**

 **Philippe DUCOURTHIAL**

 **05 55 61 50 42**



Essai Triticale Chez Sébastien DALLOT à Jouillat

Précédent : Blé tendre

Travail du sol : déchaumage le 25/08 et le 18/10

Semis : le 19 octobre 2021 au combiné herse rotative

Récolte : le 15 juillet 2022

Résultats analyse de sol : pH eau, pH KCl : 6,3 – 5,2
Taux de MO : 2,9 %
CEC : 6,7 meq/100g
CaO : 1348 ppm

P205 Olsen : 133 ppm
K20 : 105 ppm
MgO : 115 ppm

Reliquat d'Azote sortie hiver : 71 u

Type de sol : UTS 23_40 : Sols peu épais sous forêt, sablo-limoneux, chargés en éléments grossiers, issus d'une arène de leucogranite occupant les hauts de pente du massif granitique de la Marche

Fertilisation : Le 10 octobre : 1500 kg/ha d'Humicarb 45 (675 u de CaO/ha)
Le 12 janvier : 80 kg/ha de Chlorure 60 (48 u de K/ha) + 80 kg/ha de Super 45 (36 u de P/ha)
Le 20 février : 330 kg/ha de 16/18/0 + 20S (53 u de N et 59 u de P)
Le 16 mars : 150 kg/ha d'Ammonitrate 33.5 (50 u de N/ha)
Le 22 avril : 100 kg/ha d'Ammonitrate 33.5 (33 u de N/ha)

}

**Au total : 95 u/ha de P
48 u/ha de K
et 136 u/ha de N**

Désherbage : Le 19 novembre : 2,5 l/ha de Roxy 800 EC + 0,2 l/ha de Lewis
Le 27 mars : 1l/ha de Sekens

Fongicide : Le 19 avril : 0,25 l/ha Caramba star + 0,2 l/ha de Comet
Le 9 mai : 1 l/ha d'Elatus Era

Variété	Résultats zone traitée fongicides					Résultats zone non traitée fongicides				
	Nbre épis/m ²	Coef tallage	Rdt Grain (Qtz/ha)	PS	Indice Rdt grain	Nbre épis/m ²	Coef tallage	Rdt Grain (Qtz/ha)	PS	Indice Rdt grain
RUCHE	394	1,6	62,8	64,3	118	360	1,4	42,5	58,0	103
RGT OMEAC	386	1,6	61,5	67,5	116	396	1,6	41,3	67,4	100
LUMACO	484	2,2	57,4	67,0	108	452	2,1	43,1	63,1	105
RGT RUTENAC	420	2,0	54,0	59,1	102	450	2,1	40,0	64,0	97
RGT OUESSAC	412	1,9	51,1	64,9	96	432	2,0	44,4	63,3	108
RAMDAM	440	2,1	50,7	64,3	95	432	2,1	39,0	63,8	95
VIVIER	450	2,1	44,2	64,1	83	434	2,0	43,0	63,6	104
BREHAT			43,7	66,0	82			36,4	61,5	88
Moyennes	427	1,9	53,2	64,7		422,3	1,9	41,2	63,1	

Variété	Représentant	Année inscription	Ecart zone traitée / zone non traitée	
			Grain en qtz	Gain en % du fongicide
RUCHE	Agri Obtention	2018	20,3	48%
RGT OMEAC	Agri Obtention	2020	20,2	49%
LUMACO	RAGT	2020	14,3	33%
RGT RUTENAC	Limagrain	2020	14,0	35%
RGT OUESSAC	Lemaire Deffontaine	2020	6,7	15%
RAMDAM	RAGT	2021	11,7	30%
VIVIER	Florimond	2018	1,2	3%
BREHAT	Sem Partner	2009	7,4	20%
Moyennes			12,0	29%



Essai Orge d'hiver à GAEC THOMAS Père et fils à Saint-Pierre-Le-Bos

Précédent : Blé tendre

Travail du sol : déchaumage le 5/08 puis labour le 10/10

Semis : Le 11 octobre 2021 au combiné herse rotative

Récolte : le 9 juillet

Résultats analyse de sol : pH eau, pH KCl : 6,3 – 5,3
Taux de MO : 3,5 %
CEC : 10,1meq/100g
CaO : 1747 ppm

P2O5 Olsen : 50 ppm
K2O : 167 ppm
MgO : 87 ppm

Reliquat d'Azote sortie hiver : 75 u

Type de sol : UTS 23_110 : Sols bruns, mésosaturés, peu hydromorphes, épais, à texture limonosablo-argileuse de surface, issus de gneiss amygdalaire.

Fertilisation : Le 10 septembre : 1700 kg/ha de Calcaire Base AX (782 u de CaO/ha)
Le 15 février : 300 kg/ha de 15/15/15 (45 u de N/ha, 45 u de P/ha et 45 u de K/ha)
Le 28 mars : 150 kg/ha d'Urée 46 (69 u de N/ha)

**Au total : 45 u/ha de P
45 u/ha de K
et 115 u/ha de N**

Désherbage : Le 20 octobre : 0,53 l/ha de Fosbury
Le 14 avril : 0,07 kg/ha de Harmony Extra SX

Fongicide : Le 14 avril : 0,5 l/ha Input
Le 5 mai : 0,6 l/ha Kardix + 0,13 l/ha Twist

Variété	Résultats zone traitée fongicides								Résultats zone non traitée fongicides							
	Nbre épis/m ²	Coef tallage	Rdt Grain (Qtz/ha)	PS	PMG	Rdt Paille (T/ha)	Indice Rdt grain	Indice Rdt paille	Nbre épis/m ²	Coef tallage	Rdt Grain (Qtz/ha)	PS	PMG	Rdt Paille (T/ha)	Indice Rdt grain	Indice Rdt paille
LG Casting	447	2,0	83,5	59,1	46,9	4,1	111	109	552	2,5	74,1	60,5	43,6	4,0	110	106
Maltesse (VA)	496	2,3	81,5	59,2	47,4	4,1	108	109	551	2,6	69,7	56,6	42,1	3,9	104	104
LG Caïman	452	2,1	77,1	62,8	47,4	3,6	102	95	605	2,8	69,7	59,6	38,4	4,2	104	113
KWS Exquis	506	2,3	74,4	61,2	42,6	3,2	99	85	642	2,9	64,5	58,9	36,0	2,9	96	78
Amandine	505	2,8	73,6	59,5	42,4	3,7	98	99	528	2,9	68,0	55,4	41,3	3,7	101	100
Noblesse	557	2,3	70,0	61,9	49,8	3,8	93	102	552	2,3	64,7	57,1	37,1	4,0	96	106
RGT Segontia	483	2,1	67,2	62,3	47,4	3,8	89	100	517	2,3	59,8	57,9	45,9	3,5	89	94
Moyennes	492	2,3	75,3	60,9	46,3	3,7			563,9	2,6	67,2	58,0	40,6	3,7		

Variété	Représentant	Année inscription	Type	Ecart zone traitée / zone non traitée		
				Grain en qtz	Paille en T	Gain en % du fongicide
LG Casting	LG Semences céréales	2017	2 rangs	9,4	0,1	13%
Maltesse (VA)	Secobra	2015	2 rangs	11,8	0,2	17%
LG Caïman	LG Semences céréales	2021	2 rangs	7,4	-0,6	11%
KWS Exquis	KWS Momont	2021	6 rangs	9,9	0,3	15%
Amandine	Agri obtention	2019	2 rangs	5,5	0,0	8%
Noblesse	Secobra	2021	2 rangs	5,2	-0,2	8%
RGT Segontia	RAGT	2017	2 rangs	7,4	0,2	12%
Moyennes				8,1	0,0	12%



Essai variétés Triticale
GAEC MAZAUD 23 à Crépiat
Le Mas d'Artiges (815 m d'altitude)



Précédent : RGH + TV
Profondeur du sol : 1 m
Semis : le 19 octobre 2021
Récolte : le 5 août 2022
Densité de semis : 330 gr/m²



800 kg/ha de chaux 92%
 200 kg/ha de 0.15.27
 240 kg/ha de N33.5 en 2 passages
 1.71 l/ha de Starane Gold
 0.9 l/ha d'Etiage à DFE

Variétés	Nb d'épis/m ²	Coef. tallage	Rdt grain (Qtx/ha)	Indice Rdt grain	PS	Rdt paille (T/ha)
Lumaco	700	2.55	102.5	119	76.7	6.08
Bréhat	575	2.23	94.91	111	75.7	6.54
RGT Rutenac	516	2.38	85.87	100	78	6.73
RGT Oméac	691	2.68	84.48	98	77.1	5.48
RGT Gwendalac	392	1.52	83.15	97	74	5.39
Ruche	608	2.28	81.24	95	73.6	5.14
Kitesurf	533	2.13	79.87	93	75.8	5.77
RGT Oméac + Ruche + RGT Rutenac	716	2.77	74.40	88	74.6	5.06
Moyenne	591	2.32	85.80		75.79	5.77
Seigle hybride						
Sérafino	875	3.75	82.80		66.2	Paille verte

Appui technique de la Chambre d'Agriculture de la Creuse au suivi d'essai de variétés de céréales mis en place par la SAS Chaumeix, en partenariat avec divers semenciers.



Essai variétés Blé
GAEC MAZAUD 23 à Crépiat
Le Mas d'Artiges (815 m d'altitude)



Précédent : RGH + TV
Profondeur du sol : 1 m
Semis : le 19 octobre 2021
Récolte : le 5 août 2022
Densité de semis : 350 gr/m²

800 kg/ha de chaux 92%
 200 kg/ha de 0.15.27
 240 kg/ha de N33.5 en 2 passages
 1.71 l/ha de Starane Gold
 0.9 l/ha d'Etiage à DFE

Variétés	Nb d'épis/m ²	Coef. tallage	Rdt grain (Qtx/ha)	Indice Rdt grain	PS	Rdt paille (T/ha)
KWS Extase	700	2.33	83.42	107	81.7	5.31
Every	591	1.97	81.25	104	81.5	6.08
LG 5022	666	2.11	79.87	103	72.2	4.84
KWS Extase + KWS Eternel + Every	508	1.69	78.50	101	79.2	5.63
Ludwig	525	1.66	75.22	97	74.2	5.36
Attraktion	641	2.33	75.00	96.5	80.9	5.46
KWS Sphère	591	2.15	74.67	96	79.8	4.81
KWS Eternel	775	2.74	74.67	96	81.3	4.76
Moyenne	625	2.12	77.83		78.85	5.28

Résultats de l'analyse de sol :

PH eau	PH Kcl	MO	P2O5	K2O	CaO	MgO	C/N	CEC
5.9	4.8	5.8	54	98	1912	150	12	15.2



RÉSULTATS DE LA PLATEFORME

« TRITICALES BIOLOGIQUES »



La plateforme a été implantée à l'automne 2021 sur la commune de Gouzon. Le précédent était une prairie très longue durée. L'analyse d'échantillon de terre a révélé un sol bien pourvu en éléments, un fort taux de matière organique (5.1 %) et un pH très correct (6.3).

La préparation de sol a consisté en un labour suivi d'un passage de vibroculteur. Le semis a été réalisé le 22 octobre 2021 dans de bonnes conditions météo mais sur un lit de semences très motteux. Toutes les variétés ont été implantées par bandes de 6 m à la densité de 380 grains/m², c'est-à-dire entre 140 et 220 kg/ha du fait de gros écarts de PMG. Une bande

triticale CLAUDIUS (350 grains/m²) + pois ASTEROID (12 grains/m²) a été ajoutée. Du fumier de bovins composté a été épandu début mars, perpendiculairement aux lignes de semis. Les conditions printanières qui ont suivi n'ont pas permis une bonne décomposition de ce fumier.

Ce qu'on recherche en AB : de la rusticité, de la régularité et une capacité à monter vite et haut (lutte contre l'enherbement).

Profil des variétés :

- CLAUDIUS : inscription Autriche, type hiver, demi-tardif à épiaison
- TRICANTO : inscription Autriche 2012, type hiver, demi-précoce à épiaison
- TRIMAXUS : inscription Autriche, type hiver, demi-précoce à demi-tardif à épiaison
- RGT RUTENAC : inscription France 2019, type demi-hiver (4), demi-précoce à demi-tardif à épiaison
- RAMDAM : inscription France 2018, type demi-alternatif (6), demi-précoce à épiaison
- KITESURF : inscription France 2019, type demi-alternatif (7), demi-précoce à épiaison
- BIKINI : inscription France 2015, type alternatif (8), précoce à épiaison

Observations en végétation :

Variétés	Entrée hiver	Sortie hiver	Epiaison	Hauteur
CLAUDIUS	295 pieds/m ²	195 pieds/m ²	230 épis/m ²	95 cm
TRICANTO	255 pieds/m ²	150 pieds/m ²	195 épis/m ²	115 cm
TRIMAXUS	290 pieds/m ²	195 pieds/m ²	310 épis/m ²	120 cm
RGT RUTENAC	290 pieds/m ²	200 pieds/m ²	255 épis/m ²	95 cm
RAMDAM	280 pieds/m ²	170 pieds/m ²	260 épis/m ²	100 cm
KITESURF	200 pieds/m ²	135 pieds/m ²	180 épis/m ²	105 cm
BIKINI	270 pieds/m ²	185 pieds/m ²	230 épis/m ²	95 cm
Moyenne	270 pieds/m ²	175 pieds/m ²	240 épis/m ²	105 cm

Les céréales ont subi d'importantes pertes à la levée, conséquence probable d'un lit de semences trop motteux et l'absence de rappui derrière le semis.

Le printemps 2022 a été particulièrement sec, marqué par la quasi-absence de pluies sur avril-mai, engendrant un stress hydrique important courant montaison.

Résultats à la récolte :

Variétés	Rendement	Humidité	Impuretés	PS	PMG	Protéines
CLAUDIUS	32.6 q/ha	13.7 %	0.6 %	71.1	39.5	8.8 %
TRICANTO	33.2 q/ha	13.1 %	1.1 %	75.0	42.8	9.2 %
TRIMAXUS	30.4 q/ha	13.5 %	0.7 %	77.6	42.7	10.3 %
RGT RUTENAC	31.9 q/ha	13.4 %	0.6 %	71.1	39.8	9.3 %
RAMDAM	35.1 q/ha	13.5 %	1.0 %	68.0	39.2	8.8 %
KITESURF	29.8 q/ha	13.3 %	0.9 %	72.4	49.7	9.5 %
BIKINI	32.6 q/ha	13.4 %	0.8 %	70.8	37.9	8.8 %
Moyenne	32.2 q/ha	13.4 %	0.8 %	72.3	41.7	9.2 %

La moisson a été réalisée le 22 juillet 2022 dans de bonnes conditions.

Le mélange triticales-pois, beau en végétation, s'est avéré décevant à la récolte : 31.5 q/ha et seulement 3 % pois.

Commentaires :

Il s'agit d'un essai en bandes, sans répétitions, permettant seulement de dégager des tendances.

CLAUDIUS : quelques symptômes de rouille courant montaison qui n'ont heureusement pas évolué en foyers. Gros épis trapus.

TRICANTO : légèrement au-dessus de la moyenne sur tous les critères (hauteur de paille, rendement, PS, protéines).

TRIMAXUS : les plus gros PS et taux de protéines de la plateforme. Paille très haute et biomasse importante (grosses feuilles, grosses tiges). Grains très réguliers dans les épis.

RGT RUTENAC : grandes barbes.

RAMDAM : le plus gros rendement de la plateforme malgré un « visuel » moins prometteur.

KITESURF : grosses pertes à la levée pénalisant le rendement. Biomasse importante (grosses feuilles, grosses tiges).

BIKINI : triticales très précoces. Grandes barbes. Variété intéressante pour sa souplesse de semis.

ASTEROID : pois fourrager aux allures de pois protéagineux par son port mais également sa précocité. Variété pas adaptée pour une association avec du triticales (égrenage) ; rester sur des valeurs sûres comme ASSAS.

La Chambre d'agriculture tient à remercier l'EARL Pilak pour la mise à disposition de la parcelle et le temps passé, ainsi que les sociétés AB Développement et Ocealia-Natea pour la fourniture des semences et la mise à disposition de matériels.

Suivi réalisé sur la campagne 2021-2022 avec l'appui financier de



CONTACT & INFORMATIONS

 **Noellie LEBEAU**
Conseillère AB

 **05 55 61 50 31**



Observatoire

Trajectoires des exploitations en bovin viande du bassin Limousin entre 2014 et 2020

Ces dernières années, les exploitations du bassin limousin ont dû s'adapter pour faire face aux aléas climatiques, économiques ou encore sanitaires.

Ainsi, si les années 2014-2015 ont été plutôt favorables avec des prix satisfaisants et une bonne

disponibilité en fourrages, les sécheresses se sont enchaînées par la suite, avec deux années plus marquées en 2018 et 2020. Des aléas sanitaires ont aussi marqué la période, la FCO en 2015, la tuberculose à partir de 2017-2018 et depuis 2020 la crise du Covid.

Afin d'étudier l'évolution des exploitations durant cette période, les réseaux d'élevage Inosys Aquitaine et Limousin ont travaillé à partir d'un échantillon de fermes suivies en continu entre 2014 et 2020, en système naisseur (20 fermes) et naisseur engraisseur (11 fermes).

Vers une stabilisation des troupeaux

Concernant le troupeau, jusqu'en 2016, il a été observé une progression constante du nombre de vêlages/UMO pour atteindre 117 vêlages /UMO chez les naisseurs engraisseurs et 97 vêlages/UMO chez les naisseurs. Depuis, on note une stabilité des vêlages chez les naisseurs engraisseurs et même une légère baisse chez les naisseurs. Plusieurs causes peuvent expliquer ce phénomène, avec pour principal déterminant, les épisodes successifs de sécheresse.

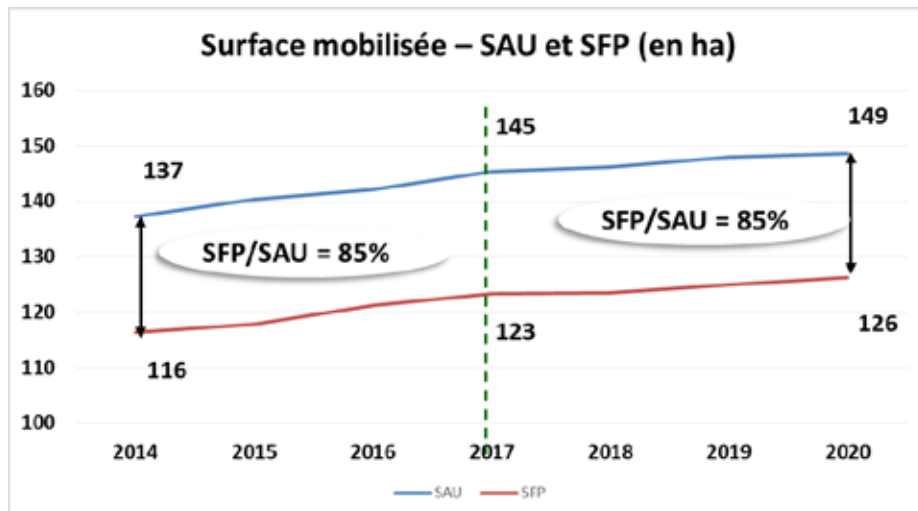
Les naisseurs engraisseurs sont plus habitués aux achats que les naisseurs et ont plus de maïs et de cultures, donc plus de renouvellement de prairies.

Ainsi ces systèmes ont été moins sensibles aux sécheresses et ont eu moins recours à la baisse du nombre de vaches pour faire face au manque de fourrage. Pour limiter les besoins en fourrages et aliments, ils peuvent aussi ajuster le nombre d'animaux engraisés alors que les systèmes naisseurs ne disposent que des vaches comme variable d'ajustement.

Autre facteur expliquant aussi la stagnation des effectifs après des années de hausse, la saturation au niveau du travail, on arrive à un plafond du nombre de vêlages gérable par UMO.



Des surfaces qui continuent d'augmenter



Contrairement au cheptel qui se stabilise, les surfaces des exploitations continuent de croître. L'augmentation a été la plus rapide entre 2014 et 2017.

La proportion Surface Fourragère Principale (SFP) / SAU est restée stable sur la période, l'augmentation s'est faite de la même façon pour tous les types de cultures. La part de maïs dans la SFP reste également stable.

La surface augmentant et le cheptel stagnant voire diminuant, le chargement sur les exploitations est en baisse. Il passe en moyenne de 1.22 UGB/ha de SFP à 1.17 UGB/ha de SFP.

Là aussi la main d'œuvre est le facteur limitant à l'agrandissement avec également des tensions sur la disponibilité du foncier dans certaines zones.

Des changements dans la composition de la main d'œuvre

Sur la période, la main d'œuvre (exploitants et salariés) reste globalement stable.

La part du salariat progresse dans les exploitations et le recours à des groupements d'employeurs est de plus en plus fréquent, afin de remplacer, dans de nombreuses situations, le non renouvellement d'associés partis à la retraite.

La main d'œuvre bénévole, souvent composée des parents retraités, est de moins en moins présente, ce qui peut fragiliser l'équilibre des exploitations.

Pour les systèmes naisseurs engraisseurs, la productivité de la main d'œuvre, exprimée en tonnes de viande vive produites par unité de main d'œuvre (tvv/

UMO) augmente. La stabilisation du nombre de vêlages et l'augmentation des poids de carcasse des vaches et des JB produits, explique cette progression.

Inversement, pour les naisseurs, on constate une stabilité de la productivité de la main d'œuvre, du fait de l'érosion du troupeau et des poids de vaches qui ne progressent pas dans ces systèmes.

Une productivité animale maintenue grâce à l'augmentation du poids des animaux vendus

Chez les naisseurs, la productivité du troupeau, étudiée à travers le critère kgvv/UGB, diminue, en lien avec une dégradation des critères de reproduction (hausse légère de la mortalité, intervalle vêlage-vêlage qui se détériore). Les poids de vente des brouillards plus importants, en lien avec la demande des marchés, ne suffisent pas à combler la baisse due à la reproduction. Pour les naisseurs engraisseurs, la productivité du troupeau reste stable, voire est en légère augmentation, principalement grâce à la hausse du poids des vaches de réforme mais aussi à un vieillissement des jeunes bovins, vendus plus lourds. L'augmentation du poids des animaux provient surtout d'un travail sur la génétique du troupeau avec un accroissement du format des Limousines.



Une autonomie alimentaire difficile à tenir avec les sécheresses consécutives

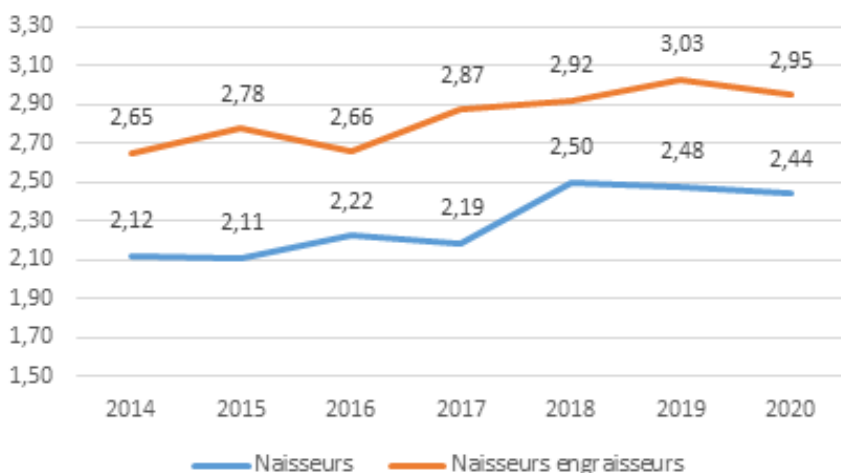
Entre 2014 et 2020, les sécheresses ont conduit à une consommation accrue de fourrages stockés à cause notamment de l'affouragement estival qui s'est généralisé. Ainsi, on atteint 3tMS/UGB de fourrages distribués sur la fin de la période pour les naisseurs engraisseurs. Sachant qu'on estime à 5 tMS les besoins annuels en fourrage par UGB, les animaux sont donc

nourris à plus de 50 % par du fourrage récolté, le reste étant l'herbe pâturée. Des récoltes supplémentaires sont donc nécessaires pour ne pas avoir à acheter des fourrages.

La consommation de concentrés a elle aussi augmenté, particulièrement chez les naisseurs engraisseurs (+13 % entre 2014 et 2020). Il existe deux principales raisons à cela. La première est la distribution de concentrés plus importante pour compenser le manque de fourrage et une perte de qualité avec des conditions de récoltes pas toujours propices. La deuxième est l'augmentation du format des animaux. Des vaches avec des poids carcasses plus importants peuvent entraîner des durées de finition plus longues et une consommation supérieure de concentrés.

Ces augmentations de consommation de fourrages récoltés et de concentrés ont entraîné une baisse de l'autonomie dans les exploitations. Chez les naisseurs, l'autonomie en fourrage passe de 99.6 % en 2014 à 96.1 % en 2020. Chez les naisseurs engraisseurs, système plus résilient, la baisse est moins marquée, 97.4 % en 2014 à 96.1 % en 2020.

Evolution entre 2014 et 2020 des fourrages stockés et distribués (en tMS/UGB)



Une structure qui pèse de plus en plus sur les résultats économiques

Les évolutions de structures et des performances qui en découlent vont impacter directement la situation économique des exploitations. Sur la période, l'EBE reste relativement stable, soutenu par l'accroissement de la taille des troupeaux, la valorisation des aides, ou le versement d'aides exceptionnelles (aide sécheresse). Cependant, l'efficacité économique (EBE/Produit brut, en %) se dégrade, particulièrement pour les systèmes naisseurs. Ces systèmes ont la hausse de charges de structures la plus importante (+7 %), notamment à cause de l'augmentation des charges de mécanisation (entretien, carburant,

amortissements). Autre conséquence de ces évolutions, le niveau de capital nécessaire pour générer 1€ de d'EBE est en augmentation. Il faut en moyenne 8.5 à 9.5€ de capital en 2019-2020 pour générer 1€ d'EBE alors que ce montant était de 5€ en 2006. Ce niveau est 15 à 20 % supérieur à celui nécessaire en système laitier et deux fois plus élevé que le niveau nécessaire en système grandes cultures. Ces éléments posent question quant à la possibilité de transmission des exploitations et à l'installation des futures générations.



Les éléments à retenir de cette étude

Des systèmes allaitants dont la dimension semble atteindre un plafond : une conjonction de plusieurs facteurs (climat, main d'œuvre, sanitaire)

- La décapitalisation comme alternative au manque de fourrages est réelle, notamment pour des systèmes herbagers.
- La diversité des cultures et les orientations de production (engraissement des mâles) offrent plus de souplesse
- Une atomisation de la production avec des conséquences sur le maintien des filières (problème logistique, coûts collecte, etc)

Des performances économiques fragilisées

- La simplification des pratiques conduit à une baisse du niveau d'autonomie
- L'amélioration de la productivité (troupeau, main d'œuvre) n'est pas illimitée
- Un enjeu fort autour du renouvellement des générations

CONTACT & INFORMATIONS



Natacha LAGOUTTE
Conseillère bovin viande



05 55 61 50 35



Actualité

Les analyses de fourrages, c'est reparti !

Afin de vous accompagner au mieux dans la gestion de l'alimentation des animaux, la Chambre d'agriculture renouvelle cette année encore sa campagne d'analyse de fourrages.

Afin de pouvoir analyser le plus de fourrages possible, deux périodes différentes sont programmées cette année.

Les analyses seront réalisées lors de deux dates différentes :

- le mercredi 9 novembre 2022
- le mardi 6 décembre 2022

Les antennes de la Chambre vous proposeront deux permanences pour la collecte des échantillons de fourrage (dates à venir).

Il sera également possible de confier les échantillons à l'occasion d'un rendez-vous individuel.

Vous pourrez les remettre aux conseillers des antennes, aux conseillers du service élevage ainsi qu'à ceux du contrôle laitier.



Quels fourrages sont « analysables » ?

Possibles : foin, ensilage d'herbe, ensilage de maïs frais ou fermenté, enrubannage d'herbe, méteil immature enrubanné ou ensilé



Impossibles : herbe en vert, sorgho, méteil immature vert, ration complète



Comment constituer l'échantillon ?

- Pour les bottes : prélever une poignée sur 4 couches, ensacher dans un sac de congélation.
- Pour les ensilages : prélever plusieurs poignées sur plusieurs niveaux du front d'attaque.



Territoire

GIEE CELMAR : Viser l'autonomie alimentaire pour l'engraissement des bovins



Le GIEE « Autonomie alimentaire territoriale en soutien à l'engraissement des bovins limousins » est un groupe de onze éleveurs du secteur de La Souterraine qui cherche à s'organiser collectivement pour engraisser des bovins à partir d'aliments produits en intégralité sur leurs exploitations.

Son objectif est de démontrer que la production de protéines utilisables

sur la phase d'engraissement des bovins est possible sur les exploitations du Limousin.

Cette action vise à valoriser le terroir et limiter les achats extérieurs.

Pour cela, le GIEE met en place des cultures sur les exploitations de ses membres afin d'identifier le potentiel de différentes plantes.

Par ailleurs, des essais ont pu être menés sur l'atelier d'engraissement de la SICA Malonze, gérée par des associés coopérateurs de CELMAR, afin de voir si les aliments produits pouvaient être introduits dans les rations d'engraissement sans impact sur les performances.

Le groupe est suivi par la coopérative CELMAR en coopération avec la Chambre d'agriculture de la Creuse.

Quels concentrés riches en protéines peut-on produire en Creuse ?

Pourquoi le choix des méteils grains ?

Pour produire de la protéine, les premières réflexions ont porté naturellement sur les protéagineux comme le pois et la féverole, qui permettent une production d'aliments riches en matière azotée sans nécessité de transformation particulière (simple broyage ou aplatissage, pas de trituration comme pour les oléagineux). Cependant, différents essais menés depuis déjà plusieurs années ont montré la sensibilité de ces

plantes aux aléas dans la région, ainsi que la grande variabilité des rendements.

Les méteils grains représentaient le meilleur compromis entre une culture simple à implanter et à utiliser dans l'alimentation, sans besoin d'équipements supplémentaires à ceux déjà présents dans les exploitations, et une certaine assurance d'un rendement et d'une production de paille corrects, ce qui est primordial dans un contexte de sécheresses récurrentes où

les éleveurs ont besoin de stocks. En effet, en cas de soucis sur les protéagineux, la céréale permet de limiter la perte de rendement. Par ailleurs, le mélange des espèces différentes permet de limiter la sensibilité de la culture aux maladies, un atout majeur car dans la région les printemps humides et les maladies fongiques qu'ils favorisent sont un facteur limitant majeur pour la conduite de la féverole en pure.

Caractéristiques des méteils grains

Les méteils grains utilisés, après quelques essais de mélanges, sont composés d'une céréale (blé ou triticale), de pois fourrager et de féverole.

Cette dernière est très importante car elle permet d'enrichir l'aliment

obtenu en protéine sans risquer de faire verser la culture, contrairement au pois.

Ainsi, en ajoutant une bonne proportion de féverole on a pu obtenir des méteils nettement plus intéressants d'un point de vue nutritionnel qu'avec de simples mélanges pois / triticale, comme on peut le voir dans le tableau en page suivante.

	MAT	U.F. L	U.F. V	P.D.I.N.	P.D.I.E.
Blé pur	11.6 %	1.18	1.18	78	104
Méteil céréales pois	13.4 %	1.15	1.15	83	103
Méteil céréales pois féverole	16.5 %	1.17	1.17	105	106

Compilation des résultats d'analyses réalisée via le GIEE et la CA23

Les mélanges incluant la féverole permettent donc de passer un cap et de se rapprocher d'un aliment complet, ce qui est compliqué avec uniquement du pois fourrager, car si on en incorpore trop au semis les risques de verse sont très importants.

Exemple de mélange testé : 140 kg blé ASCOTT + 70 kg féverole AXEL + 12,5 kg pois ASSAS
Rendement : 48 qtx à 23,7 % de MAT

Des résultats probants

Les méteils produits ont été expérimentés sur des animaux engraisés à la SICA MALONZE avec des résultats intéressants, voici notamment ceux obtenus sur les taurillons :

Ration méteil

Quantité brute	Aliment
1.1 kg	Foin
3.5 kg	Ensilage maïs épi
0.5 kg	Paille
1.1 kg	Tourteau colza fermier
5.6 kg	Méteil grain
1 kg	Pulpes de betterave
0.8 kg	Maïs grain
0.5 kg	Mélange tourteaux lin +colza

Ration témoin

Quantité brute	Aliment
1.1 kg	Foin
3.5 kg	Ensilage maïs épi
0.5 kg	Paille
2 kg	Tourteau colza fermier
3.6 kg	Blé
1 kg	Pulpes de betterave
1.65 kg	Maïs grain
0.5 kg	Mélange tourteaux lin +colza

Les résultats à l'issue de l'engraissement ont été les suivants :

Lots méteil : données d'abattage

- 16.3 mois
- 395.5 kg de carcasse
- Croissance de 1501 g / jour sur l'engraissement

Lots témoin : données d'abattage

- 16.3 mois
- 402.3 kg de carcasse
- Croissance de 1413 g / jour sur l'engraissement

Achat 870 € Vente 1508 €
Coût alimentaire 458 € (1.95 € / jour)
Marge brute : 180 €

Achat 936 € Vente 1517 €
Coût alimentaire 458 € (1.97 € / jour)
Marge brute : 123 €

Les résultats montrent des croissances légèrement supérieures dans le cas de la ration méteil, mais la différence n'est pas significative. Par contre, il est clair qu'avec des rations aux valeurs alimentaires identiques, l'utilisation de méteil dans les proportions de l'essai ne pose aucun problème et permet de très bonnes performances avec un coût alimentaire inférieur.

Les rations présentées ne sont pas encore entièrement produites sur l'exploitation. Les deux problèmes majeurs sont les suivants :

- Disposer de suffisamment de méteil grain avec un fort taux de MAT, suffisant pour assurer la

complémentation protéique (le taux de MAT est variable sur cette culture).

- Sécuriser suffisamment la ration : le pois et la féverole sont des aliments riches en protéines mais également en amidon et les rations à base de méteil grain peuvent vite devenir acidogènes.

C'est ce dernier point qui a conduit à conserver la pulpe lors de la première série d'essais.

Une seconde série a été conduite en essayant de retirer cette dernière de la ration (mais en conservant un peu de tourteau de colza).

Les rations étaient cette fois les suivantes :

Ration méteil

Quantité brute	Aliment
1.8 kg	Foin
2.1 kg	Ensilage maïs épi
1.5 kg	Paille
1.5 kg	Tourteau colza fermier
2.1 kg	Méteil grain
2.1 kg	Blé
1 kg	Maïs grain

Ration témoin

Quantité brute	Aliment
1.3 kg	Foin
2 kg	Ensilage maïs épi
0.6 kg	Paille
2.5 kg	Tourteau colza fermier
3.9 kg	Méteil grain
1.3 kg	Pulpes de betterave
0.5 kg	Tourteaux lin

Les résultats à l'issue de l'engraissement ont été les suivants :

Lots méteil : données d'abattage

- 17.5 mois
- 396 kg de carcasse
- Croissance de 1241 g / jour sur l'engraissement

Lots témoin : données d'abattage

- 16.4 mois
- 396 kg de carcasse
- Croissance de 1373 g / jour sur l'engraissement

Achat 990 € Vente 1538 €
Coût alimentaire 409 € (1.70 € / jour)
Marge brute : 138 €

Achat 958 € Vente 1535 €
Coût alimentaire 488 € (2.03 € / jour)
Marge brute : 88 €



Il a cette fois fallu sécuriser la ration en ajoutant plus de fourrages grossiers, notamment pour la ration méteil qui, sans surprise, comportait un taux important d'amidon.

Les croissances s'en trouvent détériorées et moins satisfaisantes.

Malgré cela la ration méteil reste moins onéreuse et la marge est un peu supérieure malgré le temps d'engraissement un peu plus long.

Cependant les bâtiments sont mobilisés un peu plus longtemps dans le temps et cela retarde l'entrée du lot suivant.

Pour les femelles, les conclusions sont un peu différentes.

En effet les génisses ont une capacité d'ingestion supérieure aux taurillons et, du fait de leur potentiel de croissance moins important, on peut se permettre d'inclure plus de fourrages dans la ration sans conséquence.

Nous n'avons pas eu d'écart de croissance sur ces animaux.

Conclusion :

Les exploitations doivent résoudre une équation complexe pour atteindre l'autonomie protéique : réussir à produire des cultures riches en protéines tout en gardant des rations peu acidogènes et cela sans remettre en cause leur autonomie fourragère globale.

Certains fourrages riches en protéines, comme les méteils fourrages et la luzerne, semblent être ainsi le meilleur compromis pour les femelles.

Pour les mâles, la ration doit être plus riche que pour les femelles pour avoir de bonnes performances, ce qui complexifie la chose.

Il existe des solutions, notamment avec les méteils grains, pour augmenter nettement l'autonomie.

Mais pour être complètement autonome on risque de détériorer les performances et donc d'avoir des résultats économiques dégradés.


L'augmentation récente des prix de l'aliment rebat cependant un peu les cartes et ramène forcément le sujet sur le devant de la scène.

Il est donc intéressant de continuer à travailler sur ce point, que ce soit en engraissement ou au niveau de la complémentation des broutards au champ où certaines solutions peuvent être intéressantes à étudier (méteils grains, épeautre...).



CONTACT & INFORMATIONS

 **Benoit GIRAUD**

 **07 71 07 55 14**



Regard

Les produits locaux en cuisine...

Des moments d'échanges et de partage

Sur le premier semestre 2022, plusieurs actions de valorisation de nos produits locaux en restauration collective se sont déroulées dans différents établissements du collège au centre hospitalier, en passant par l'EHPAD, Foyer APAJH23...

Une rencontre intergénérationnelle à l'EHPAD de Bellegarde en Marche

Pour cet établissement, ce sont les œufs qui étaient à l'honneur en cette veille de Pâques, le vendredi 15 avril.

Le menu 100 % local, de l'entrée au dessert, était donc confectionné majoritairement à base d'œufs. Les convives étaient ravis d'avoir fabriqué des petits lapins en laine pour décorer leur table et de découvrir ce menu un peu particulier : "œufs en meurette, omelette aux pommes de terre accompagnée d'une salade, fromage et île flottante".

Cette journée s'est clôturée par la venue des enfants de l'école primaire de Bellegarde en Marche

qui ont participé à un atelier sur les œufs. Le jeu était de reconnaître l'origine de l'œuf (de celui de la caille à celui de l'autruche).

Un goûter partagé avec les résidents de l'EHPAD leur a été ensuite proposé. Puis les enfants sont partis chercher les œufs cachés dans le jardin pour leur plus grande joie !

Cette belle journée aura été, selon M. Yoann CAMPOCASSO, le directeur de l'EHPAD, "une véritable bouffée d'air frais dans l'établissement et aura marqué les mémoires des petits comme des grands. Ces instants gagneraient à devenir quotidiens !"



Les résidents ont apprécié les interactions stimulantes avec les enfants.

Une première pour du 100 % local au collège d'Ahun



Ce repas est parti d'une volonté de tous les acteurs pour mettre en place un menu 100 % local

Que ce soit Madame BERNARD, la gestionnaire du Collège, de Monsieur AUGONNET, le cuisinier ou encore de Nicolas JUILLET en stage au sein de ce collège dans le cadre de sa formation « Certificat de Spécialisation en restauration collective » au CFPPA d'AHUN, tous ont été force de proposition pour réussir ce repas.

Dans l'élaboration de ce menu, l'objectif était de travailler avec des produits de proximité avec le potager de Saint-Hilaire-la-Plaine et le fournil des Saints-de-Chamberaud.

Ce repas, servi le mardi 10 mai 2022, a permis du côté producteurs et artisans de faire découvrir leurs

produits aux collégiens comme de la saucisse de porc du GAEC DE LA PASSION et également le pain sous différentes formes (pain complet, pain aux céréales).



Un menu "4 étoiles" proposé au centre hospitalier du MGEN de Sainte-Feyre : bien manger, une affaire de tous !

Le mercredi 25 mai 2022, patients, résidents et personnel de l'établissement MGEN de Sainte-Feyre ont pu déguster un repas élaboré avec des produits locaux.

Ce repas proposé par Franck POIRIER, responsable du service restauration, était composé d'une entrée (œufs en meurette), d'un plat (pavé de bœuf accompagné d'un gratin dauphinois et de choux chinois), d'un yaourt, de fraises, pain et d'un jus de pomme pétillant.

Les tables avaient été soigneusement décorées par les jardiniers de cet établissement avec des fleurs de plein champ, pour garder ce côté « campagnard ».

Selon Franck POIRIER, "Il ne faut pas forcément beaucoup de moyens matériels pour faire du repas un moment agréable, c'est une question d'attentions, de qualité humaine ; rien n'aurait été possible sans l'engagement du personnel qui a œuvré pendant plus de 3 semaines à la réalisation de cette thématique 100 % local."

Un résultat visible : tous, sans exception, ont pris du plaisir à manger au réfectoire ou en chambre et pour preuve, à la fin du service les assiettes étaient vides. Le rendez-vous est donc pris pour la prochaine manifestation !



Un même menu pour tous au foyer de l'APAJH23 de GUERET

Dans cet établissement, un menu 100 % local a été concocté le mercredi 22 juin 2022, pour leurs résidents mais également pour d'autres foyers de l'APAJH23. Le tout représentait une centaine de repas.

Un flyer a été élaboré pour présenter le menu aux convives. Des photos illustrant les produits avaient été judicieusement positionnées afin que le menu soit attractif et compris de tous.

L'APAJH23, qui surfe depuis longtemps sur cette thématique du 100 % local, souhaite augmenter la part de produits locaux dans ses établissements situés sur toute la Creuse.



Mais aussi un "zoom produit" : Opération raclette dans la restauration Collective



Ce "zoom produit" a eu lieu du 31 janvier au 11 février 2022.

À l'occasion de cette opération, de nombreux établissements ont souhaité développer un menu 100 % local.

Dans tous les cas, le plat principal a été décliné sous forme de tartiflette ou de gratin dauphinois.

12 établissements ont participé à cette opération :

- Le lycée professionnel de Saint-Vaury
- Les collèges de Martin Nadaud à Guéret, Bourganeuf, Bonnat, Boussac et Bénévent-l'Abbaye
- Les cantines scolaires d'Anzême, Saint-Sulpice-le-Guéretois et Moutier-Malcard
- Le centre Hospitalier d'Aubusson
- La Maison d'Aide Sociale (MAS) de Clugnat
- La Cuisine centrale de Guéret

L'ensemble représente plus de 2 800 repas qui ont été servis durant cette opération.

Ces opérations, réalisées avec l'accompagnement de la Chambre d'agriculture, génèrent un engouement pour la mise en œuvre de partenariats visant à proposer, tout au long de l'année, des produits locaux pour tous publics.

Par ailleurs, les animations mises en place autour des produits ou menus 100 % local, (ateliers cuisines, dégustations intergénérationnelles, découverte de saveurs, etc) qui sont propices aux échanges et à la convivialité sont de plus en plus plébiscitées par les établissements. Grâce à la restauration collective, nos produits locaux ont encore de beaux jours devant eux !

CONTACT & INFORMATIONS

 Valérie MOREAU

 07 71 07 31 88



À noter

Agricultrices, agriculteurs, toutes vos démarches sur un site unique

Chef(fe)s d'exploitations agricoles, depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez réaliser toutes vos formalités d'entreprise en ligne sur le site : formalites.entreprises.gouv.fr

Jusqu'à présent, vous réalisiez vos formalités administratives (création d'entreprise, modification et cessation) auprès des Centres de Formalités des Entreprises (CFE) des Chambres d'agriculture, par l'intermédiaire de nombreux formulaires papiers.

Aujourd'hui, vous pouvez accéder à toutes ces démarches administratives directement sur www.formalites.entreprises.gouv.fr.

Sur ce site, vous pouvez :

- Retrouver toutes vos formalités d'entreprises rassemblées dans un seul formulaire dématérialisé.
- Suivre en direct vos formalités réalisées ou en cours grâce à un tableau de bord.
- Voir le délai de traitement de vos demandes raccourci.

Même en ligne, les Chambres d'agriculture sont toujours à vos côtés.



Une difficulté technique ?

Inpi direct est à votre disposition par téléphone ou depuis l'assistant virtuel (chatbot) en ligne.

Un doute pendant votre déclaration ?

Un conseiller de la Chambre d'agriculture vous assiste gratuitement par téléphone.

CONTACT & INFORMATIONS

Pour toute demande complémentaire ou accompagnement, contactez votre Chambre d'agriculture !

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

LA FORMATION

Une solution pour **BOOSTER VOS PERFORMANCES**

- **Un panel de SOLUTIONS pour répondre à tous mes besoins**

Catalogue disponible sur le site Internet de la Chambre d'agriculture et dans vos antennes

- **Un CREDIT D'IMPOTS grâce à mon attestation de fin de formation**

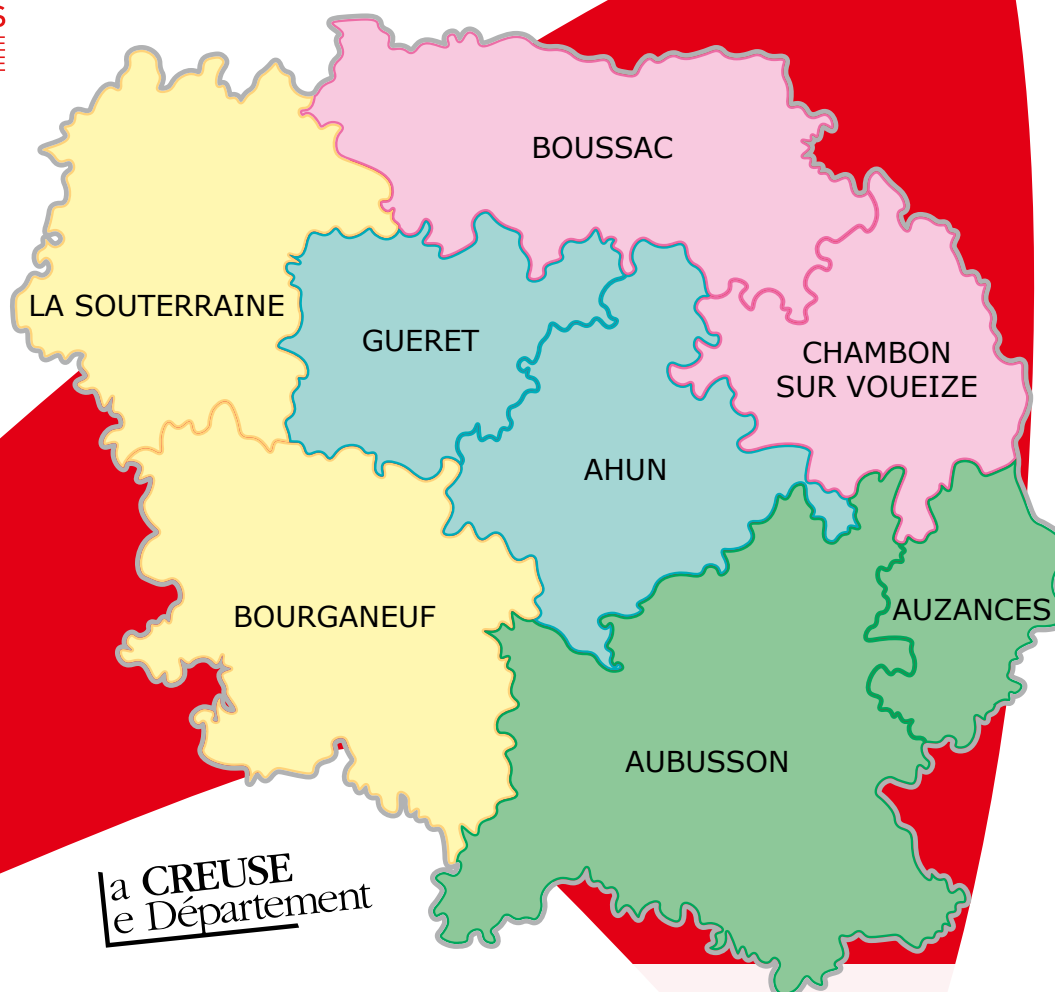
- **La possibilité de ME FAIRE REMPLACER quand je me forme**

Service de remplacement de la Creuse
05 55 41 71 33

**Pour tout renseignement contactez
le service formation
de la Chambre d'agriculture de la Creuse
05.55.61.50.36**

formation@creuse.chambagri.fr

Coordonnées de vos Conseillers territoriaux en Creuse



la CREUSE
le Département

Antenne Ahun - Guéret :

Bruno SIMON

Conseiller territorial
bruno.simon@creuse.chambagri.fr
06 60 57 36 70

Justine MANDONNET

Conseillère territoriale
justine.mandonnet@creuse.chambagri.fr
06 60 57 74 46

Jean-Philippe GUILLEMET

Conseiller territorial
jean-philippe.guillemet@creuse.chambagri.fr
06 60 57 37 83

Gaëlle TARDES

Conseillère territoriale
gaelle.tardes@creuse.chambagri.fr
07 71 07 10 95

Antenne Aubusson - Auzances :

Pascal DEVARS

Conseiller territorial
pascal.devars@creuse.chambagri.fr
06 60 59 68 12

Pascal FLEURAT

Conseiller territorial
pascal.fleurat@creuse.chambagri.fr
06 60 58 11 31

Laurent ROMAIN

Conseiller territorial
laurent.romain@creuse.chambagri.fr
07 71 07 87 61

Marie-Anne SECQUE

Conseillère territoriale
marie-anne.secque@creuse.chambagri.fr
07 71 07 45 37

Antenne La Souterraine - Bourganeuf :

Christian JOUANNY

Conseiller territorial
christian.jouanny@creuse.chambagri.fr
06 60 90 59 25

Adeline LESIMPLE

Conseillère territoriale
adeline.lesimple@creuse.chambagri.fr
07 71 07 64 35

Benoît GIRAUD

Conseiller territorial
benoit.giraud@creuse.chambagri.fr
07 71 07 55 14

Antenne Chambon-Sur-Voueize - Boussac :

François MARTIN

Conseiller territorial
francois.martin@creuse.chambagri.fr
06 60 58 45 07

Florian LEPINASSE

Conseiller territorial
florian.lepinasse@creuse.chambagri.fr
07 84 97 67 65

Céline HERBAIN

Conseillère territoriale
celine.herbain@creuse.chambagri.fr
07 71 07 95 78

Patrick LE GOUX

Conseiller territorial
patrick.legoux@creuse.chambagri.fr
06 60 57 81 61

Gaël LACOMBE

Conseiller territoriale
gael.lacombe@creuse.chambagri.fr
06 73 81 51 32

Démarche qualité : vous satisfaire est notre priorité !

La Chambre d'agriculture de la Creuse est certifiée pour ses activités de formation et de conseil et est engagée dans le système management de la qualité pour l'identification des animaux et les contrôles de performances bovins lait et viande.

Notre Chambre d'agriculture respecte un code éthique fondé sur nos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels.

